



LA CHARTE De l'AFO (Association Française d'Onirologie)

Cette charte a vocation à préserver la dynamique d'entrain à l'origine de la création de l'AFO, dans la lignée des Statuts et du Règlement. voici donc les valeurs que doivent partager ses membres:

- **Ouverture** : le travail du rêve implique de garder une grande ouverture d'esprit, d'avoir la curiosité pour la nouveauté et les pratiques qui diffèrent des siennes, et de ne jamais enfermer le rêve dans des idées arrêtées. Gardons à l'esprit que ce qu'il reste à découvrir du rêve est immensément plus vaste que ce que nous connaissons déjà, et réjouissons nous de tout ce qu'on aura de nouveau à apprendre. Évitions à tout prix les affirmations théoriques rigides et les idées reçues qui nous enfermeraient dans une pensée dogmatique, contraire à l'élargissement de conscience que permet le travail du rêve.
- **Collaboration** : ce que nous avons chacun à apporter est unique et les propositions des uns et des autres sont complémentaires, il ne doit pas y avoir de logique de concurrence au sein de l'AFO. Chacun a sa pierre à apporter. Chaque initiative mérite d'être mise en lumière et propulsée.
- **entraide** : nous diffusons les informations sur les initiatives des autres membres, même lorsque nous n'avons pas d'actualité nous-même à proposer, et ainsi l'AFO devient visible à un plus grand nombre d'intéressés. Chacun se doit de relayer les informations des autres auprès de son propre carnet d'adresse, que ça devienne un réflexe, de même que les autres relayeront les siennes à leur tour.
- **Partage** : nous partageons sur nos canaux de communication habituels (mails pour certains, réseaux sociaux pour d'autres, site internet... etc) les actualités des membres de l'AFO. Sans ce réflexe de la part de chacun, notre association aurait du mal à se faire connaître, et nos événements à trouver des intéressés.

- **Association** : rappel de la définition d'une association, dans Le Larousse :
 1. Réunir des personnes, des collectivités pour une action, une entreprise commune.
 2. Faire participer quelqu'un à quelque chose (action, résultat, événement...).
 3. Réunir des choses en vue de les rendre solidaires, de les mettre en accord ; joindre en soi différents éléments ou caractères.
 4. Unir dans sa pensée des êtres, des choses entre lesquels on voit des points communs.

Nous ne devons pas perdre de vue que nous sommes une association, et qu'à ce titre, nous n'avons aucun intérêt d'existence sans la participation de tous.

- **Intelligence collective** : à plusieurs cerveaux, on va plus loin. Dans cette perspective, les initiatives communes sont encouragées.

- **Respect** : les échanges doivent respecter les règles de courtoisie. L'élégance minimum veut qu'on cite nos sources, et qu'en aucun cas on emprunte ni ne plagie le contenu écrit par quelqu'un d'autre (cours, stage, article, vidéo...). Si l'AFO est prévenue d'une telle pratique, l'exclusion sera définitive.

- **Joie** : être à l'initiative d'une activité autour du rêve et de la psychologie analytique est un événement joyeux. Mais nous sommes dans un monde dans lequel la joie n'est pas seule maître à bord. Les critiques et l'observation des ombres sont importantes pour maintenir l'authenticité de cette énergie. Elles doivent être formulées avec sincérité, respect, sans jugement et avec une propension à la remise en question, et être reçues et traitées de même.